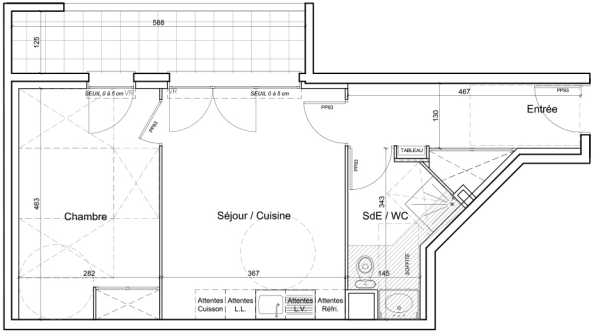

APPARTEMENT	A401
Niveau :	NIVEAU 4
2 Pièces	
Date : 10/05/2017	Ind. 02

ENTREE	7.00 m²
SEJOUR + CUISINE	17.00m²
CHAMBRE	13.05 m²
SDE / WC	5.15 m²
SURFACES HABITABLES	42.20 m²
LOGGIA-BALCON	7.30 m²
PLACE DE PARKING	n°

NOTA: Le présent document exprime la disposition générale de l'appartement. L'acquéreur reconnaît avoir été informé qu'en fonction des nécessités techniques ou réglementaires de l'architecte, des modifications pourront être apportées au cours de la construction. Les cotes, surfaces, implantations, dimensions, aspects, couleurs, matériaux, textures, volées, faux plafonds, rampants, gaines ainsi que les emplacements des équipements sont figurés à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer en situation, en nombre et dimensions. Les canalisations, les sérénitées, les legards ne sont pas figurés. Les éléments de mobilers (meubles et plans de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. La végétation n'est pas contractuelle. Pour des raisons techniques et réglementaires, l'accessibilité des balcons, terrasses et loggias peuvre comporter un seuil d'une hauteur comprise entre 4 et 25cm. Une rampe ou une marche sera fournie par le promoteur en fonction des besoins de la personne handicapée occupant le logement, sur demande du acéeur.

0 1 3m